

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4353>



Commission action sociale de mars 2013

- SNES académique de Dijon - Informations professionnelles - Action sociale -



Date de mise en ligne : dimanche 17 mars 2013

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

La commission académique d'action sociale (CAAS) a eu lieu vendredi 8 mars. Le bilan de l'année passée montre l'évolution constante des demandes d'aide de collègues pour des frais supplémentaires dûs à des déplacements liés à des affectations éloignées de leur domicile ou à l'obligation à devoir louer un second logement.

A noter que, pour la première fois, nous n'avons pas eu communication du budget fléché par le ministère mais seulement du budget affecté à l'action sociale par le rectorat. Les différentes aides académiques seront relancées pour cette année 2013. **Les fiches correspondantes seront prochainement mises en ligne sur le site du rectorat.**

Vos représentants FSU étaient porteurs de plusieurs demandes de nouvelles aides mais l'organisation actuelle retenue pour la CAAS (à savoir bilan-proposition-décision en une seule réunion) ne permet pas les échanges et toute prise de décision se trouve donc repoussée à une prochaine session. Nous avons donc obtenu la tenue d'une CAAS intermédiaire en juin qui devrait débattre de ces propositions et faire le point sur l'utilisation des budgets.

Comme chaque année, nous vous conseillons de bien vérifier vos éventuels droits à l'action sociale et vous rappelons qu'une assistante sociale des personnels peut répondre à vos demandes dans chaque département où des commissions départementales d'action sociale (CDAS) peuvent accorder des aides sur présentation de dossier.

Nadine Caubet